

Jules Fournier, Souvenirs de prison, Montréal-Marseille, Comeau & Nadeau/Agone, 2000, 132 p.

Arnaud Bessière

Art et politique au Québec depuis les automatistes : un héritage modifié

Volume 9, Number 3, Summer 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060496ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060496ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bessière, A. (2001). Review of [Jules Fournier, Souvenirs de prison, Montréal-Marseille, Comeau & Nadeau/Agone, 2000, 132 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 9(3), 156–158. <https://doi.org/10.7202/1060496ar>

Jules Fournier, *Souvenirs de prison*,
Montréal-Marseille, Comeau &
Nadeau/Agone, 2000, 132p.

ARNAUD BESSIÈRE
Étudiant au Doctorat
Centre d'histoire des régulations sociales
UQAM

L'historiographie de la prison canadienne, et plus particulièrement québécoise, apparaîtra pour nombre d'historiens et criminologues comme extrêmement mince. La nouvelle publication des *Souvenirs de prison* de Jules Fournier, depuis longtemps introuvable comme nous le rappellent à juste titre les éditeurs, constitue en conséquence un rare et précieux témoignage du milieu carcéral québécois à la fin du XIX^e siècle. N'ayant pas la langue dans sa poche, le journaliste dut faire face, durant sa trop courte carrière, à plusieurs poursuites judiciaires pour avoir écrit des articles extrêmement virulents à l'encontre de certains dirigeants de la province. Une des plus sérieuses survint le 12 juin 1909 lorsque Fournier dut comparaître au procès que lui intenta le Premier ministre de l'époque, Lomer Gouin, pour libelle diffamatoire suite à l'article qu'il publia en première page du journal *Le Nationaliste* et intitulé « La prostitution de la justice ». Fournier y accusait de partialité les sentences rendues depuis quelques temps au Québec par certains juges et plus particulièrement par deux anciens politiciens libéraux qu'il présente comme des « ex-voyous » pour reprendre ces propos : François-Xavier Lemieux et François Langelier.

C'est devant ce dernier que Fournier dut comparaître et il eut tôt fait de condamner le journaliste à trois mois de prison (il fut libéré avant l'échéance de sa peine et ne fit en fait que 16 jours de détention). Suite à ce procès, qu'il qualifiera de « plutôt sommaire », Fournier fut directement amené à la prison de Québec située sur les plaines d'Abraham et c'est à partir de ce moment que débutent ses souvenirs. Au premier abord, le lecteur sera surpris par la structure de cette œuvre. En effet, l'auteur divise ce que nous pourrions appeler son journal de bord en seize chapitres ou paragraphes succincts (auxquels il faut ajouter, dans cette nouvelle édition, trois chapitres inédits) qui lui permettent de broser le tableau des différentes étapes de son incarcération et de sa détention : le départ pour les Plaines, l'arrivée à la prison, le port de l'uniforme (la livrée), les autres prisonniers, le premier repas composé de cet infâme gruau surnommé le « skelley »,

l'étroite, « obscure et suspecte » cellule numéro 14 dans laquelle il séjournera une bonne partie de sa détention, la première et difficile nuit sous les verrous en compagnie d'un voisin très « odorant », la visite de l'aumônier, du médecin, du gouverneur, etc.

Tous les moindres détails de son emprisonnement y passent de même que les traits physiques et les traits de caractère des trois principales figures de la prison : l'aumônier qu'il surnomme le « glaçon », le médecin, sourd, gâteux et obsédé par l'auscultation quel que soit l'origine du mal, et surtout le gouverneur sur lequel Fournier ne cesse de s'acharner violemment et auquel il accorde deux chapitres entiers. N'ayant pas la plume du journaliste pour retranscrire toute sa hargne, nous laisserons au lecteur le soin de se délecter du style de l'auteur, de son humour sarcastique (malgré la gravité de la situation) et de sa verve destructrice que même le régime extrêmement difficile qu'on lui imposa durant son séjour en prison, au mépris du règlement qui aurait dû lui assurer à titre de détenu pour délit spécial un sort plus clément, ne parvint à affecter. Au-delà des observations méticuleuses, des traits d'esprit qui discréditent les dirigeants politiques de l'époque et du style de l'auteur qui suscitent en soi toute une curiosité, ce sont plus globalement les misérables conditions de détention qui retiendront l'attention du lecteur et plus particulièrement de ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin au milieu carcéral québécois à la fin du XIX^e siècle. Dans un souci du détail, Fournier nous apporte en effet de nombreuses informations quant aux caractéristiques, au fonctionnement et à l'organisation de la prison de Québec. Il insiste plus particulièrement, et toujours de manière ironique, sur les conditions d'hygiène absolument lamentables de la prison de Québec caractérisées, entre autres, par la présence de coquerelles, rats et souris. Son transfert à l'infirmerie une semaine après son entrée en prison, suite au régime forcé et aux petites vexations que le gouverneur lui infligea avec un malin plaisir, permettra à l'auteur de souligner à quel point, même dans un local réservé aux malades, la saleté et la crasse demeuraient le lot commun des détenus (les chapitres inédits en font d'ailleurs largement état). Ce séjour à l'infirmerie permit également à Fournier « d'entreprendre une étude approfondie de la vie en prison. Les mœurs des prisonniers, leurs habitudes, leurs ambitions, leurs querelles » lui permettent d'affirmer finalement que la vie en prison est loin d'être monotone.

Elle constitue bien au contraire le théâtre de nombreuses aventures et péripéties en tout genre. À bien des égards, force est de constater que la prison de Québec ne se distingue pas des autres prisons de la province et qu'elle semble présenter sensiblement les mêmes défauts. À ce sujet, déjà en 1859, les inspecteurs des prisons dressaient un tableau accablant sur le milieu carcéral de la province : « Les défauts de nos prisons sont de tous les genres [...],

défauts dans la surveillance, défauts dans les constructions et la distribution intérieure et extérieure des édifices, défauts dans la disposition hygiénique, défaut surtout dans les moyens de moralisation ; défauts partout » (Rapport des Inspecteurs des prisons pour l'année 1859, Documents de la session no. 32, vol. 18, Doc. 67, 1860, p. 9). La situation n'a semble-t-il guère changé un demi-siècle plus tard si nous nous fions aux *Souvenirs de prison* de Jules Fournier qui démontrent, de la même manière, qu'à défaut de contraindre les esprits, objectif tant souhaité par nombre de philanthropes, théoriciens du droit et autres hommes de loi dès le tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, la prison ne se limite finalement qu'à l'enfermement des corps.

Le séjour en prison du journaliste n'aura en aucun cas altéré son esprit et sa rage à l'encontre de certains dirigeants de la province, au premier rang desquels figurent ceux qui l'ont envoyé sous les barreaux. Bien au contraire, cette œuvre en est le témoignage vivant et nous comprenons mieux, au terme de sa lecture, pourquoi Fournier fut un des journalistes de combat les plus craints au Québec comme nous le rappellent avec raison les éditeurs. Nous devons être reconnaissants à l'égard de ces derniers d'avoir eu l'initiative et l'excellente idée de nous faire découvrir ou redécouvrir le texte d'un journaliste courageux et émérite dont la plume est à la hauteur du personnage, et nous ne pouvons qu'encourager la lecture de cet ouvrage ne serait-ce que pour savourer le style très personnel de son auteur.